

Surfacturation, copains arrosés... les frais de campagne de Mélenchon dignes d'un exploiteur du peuple ?

écrit par Christine Tasin | 20 octobre 2018



Ecoeurant.

On a beau savoir que c'est une pratique courante, que pratiquement tous les partis procèdent ainsi, pour des gens qui osent se prétendre républicains et du côté du peuple, c'est impardonnable. Parce que, in fine, c'est nous qui payons en remboursant des frais de campagne monstrueux, ne servant qu'à enrichir les copains des candidats. Et les partis, faussant encore davantage l'égalité républicaine.

J'ai besoin d'un chargé de communication ? Et hop un copain s'installe comme auto-entrepreneur pendant 8 mois (c'est que ce que nombre de proches de Mélenchon, insoumis engagés politiquement auraient fait, et ce n'est pas illégal). Ce qui est illégal c'est qu'ensuite ils surfacturent tout... faisant payer 10000 euros ce qui n'en vaut que 5000.... Et quand l'Etat rembourse, le surplus va dans les caisses du parti ou dans les poches de certains...). Cela s'appelle financement illégal des partis...

C'est ce dont Sophia Chirikou serait soupçonnée... Et Mélenchon aussi, du coup.

Militante des Insoumis, proche conseillère de Mélenchon, elle aurait troqué le statut de bénévole pour devenir "chargée de communication" en créant sa société de communication "Médiascop", se faisant rémunérer très cher ses prestations.

Exemple de prestation de Médiascop qui montre pourquoi une campagne présidentielle peut coûter des dizaines de millions d'euros payés par le contribuable (1)

Sous-titrage des vidéos sur facebook ? Facturé 200 euros la minute (prix habituel 15 euros)...

Sans commentaire.

Exemple de gestion prolétarienne, Sophia Chikirou facturait 10.000 euros par mois sa « direction de la communication » de Mélenchon

Chargée de la communication de **Jean-Luc Mélenchon** durant la campagne présidentielle, **Sophia Chikirou** va être entendue par la police. En cause, les factures de **Mediascop**, la société de communication de Sophia Chikirou, dont les prestations s'élèvent à près d'1,2 million d'euros, soit 11% du budget total de la campagne de Jean-Luc Mélenchon.

Or, ces factures ont été remboursées par l'Etat. Mais les enquêteurs soupçonnent des surfacturations. Mediascop employait alors une dizaine des membres de l'équipe du candidat Mélenchon et aurait facturé très cher certaines prestations.

En tant que digne représentante du prolétariat chargée de la « direction de la communication », Sophia Chikirou a facturé ses prestations pour les huit mois de campagne présidentielle à 80.000 euros hors taxes, soit la modique somme de 10.000 euros par mois.

Véritable forçat du travail, Sophia Chikirou a également pris en main la « rédaction des scénarios » des clips de campagne diffusés sur France Télévisions. Et comme tout travail mérite salaire, ce travail rédactionnel harassant a été facturé par Mediascop la bagatelle de 6.000 euros.

De toute évidence, les marxistes de Mediascop avaient adopté les tarifs capitalistes. Pratiquant la facturation « à la tâche », Mediascop réclamait 200 euros la minute pour le « sous-titrage de vidéos publiées sur le compte Facebook du candidat » alors que les tarifs pratiqués par les sociétés spécialisées sont généralement de 15 euros la minute pour 30 minutes de travail.

Fidèle à la devise “Fais ce que je dis, pas ce que je fais”, et malgré d’impressionnants bénéfices, la mélenchoniste Sophia Chikirou se révèle être une patronne ultra-libérale : les employés de Mediascop les plus privilégiés étaient payés 1.500 euros par mois en CDD, les autres se contentaient d’honoraires au titre d’auto-entrepreneurs.

https://www.medias-presse.info/exemple-de-gestion-proletarienne-sophia-chikirou-facturait-10-000-euros-par-mois-sa-direction-de-la-communication-de-melenchon/99581/?fbclid=IwAR0pCJII2AIPkxF4ALVS3PFapTWHuHeqcFSXZ_mcBMLSCDSZFrq28_w_xw4

(1)

Le coût des élections présidentielles a presque doublé entre 1995 à 2012 passant de 133 millions d’euros à 227,9 millions d’euros ! Deux plafonds réglementaires de dépense sont fixés pour chaque candidat en 2017 : 16,851 millions d’euros pour le premier tour et 22,509 millions pour les candidats parvenant au second tour.

Les candidats qui n’ont pas atteint 5% des suffrages au premier tour se verront rembourser jusqu’à 800.423 euros (4.75%), ceux qui dépasseront les 5% toucheront jusqu’à 8 004 225 euros (47.5%). Les deux finalistes pourront recevoir chacun jusqu’à 10 691 755 euros d’argent public.

Avec le réhaussement du plafond de dépenses des candidats et l'ajout d'un candidat supplémentaire, l'élection présidentielle 2017 risque d'être plus coûteuse que celle de 2012.

<https://www.contribuables.org/2017/04/lelection-presidentielle-2017-combien-ca-coute/>

Voir aussi :

<http://www.rfi.fr/france/20170421-le-prix-election-presidentielle-france-2017-cout-democratie>